Sektion D-CH

SAfW

Schweiz. Gesellschaft für Wundbehandlung

Association Suisse pour les soins de plaies

Section Romande

Profil

Spécialiste en plaies et cicatrisation

Sektion D-CH

Schweiz. Gesellschaft für Wundbehandlung

Association Suisse pour les soins de plaies

Section Romande

1. Profil de spécialiste en plaies et cicatrisation

Introduction

La prise en charge de personnes souffrant d'une plaie chronique représente un grand défi pour le système de santé. Parmi les raisons, citons le développement démographique mais aussi l'explosion des coûts de la santé. Entre 1–1,5% de la population des pays industrialisés souffre de plaies chroniques. Les coûts de la prise en charge de ces plaies se chiffrent à 2–4% des coûts de la santé globaux pour l'UE. Il n'existe pas de chiffres pour la Suisse.
De nombreuses personnes souffrant de pathologies de la cicatrisation nécessitent un niveau de compétence élevé pour la prise en charge spécialisée de leurs plaies. Ce savoir-faire comprend des connaissances approfondies au niveau du savoir théorique, des gestes techniques et du comportement. Une prise en charge optimale peut augmenter la qualité de l'accompagnement de ces personnes.
Pour garantir les résultats autant sur le plan de l'adéquation que de l'économicité, il est nécessaire d'avoir d'un côté, des lignes directrices concernant les soins et les traitements de personnes souffrant de plaies chroniques et de l'autre côté, l'expérience clinique approfondie dans le domaine des plaies et de la cicatrisation. Exemples sont: les lignes directrices de l'EWMA, EPUAP et WUWHS ou la ligne directrice S3.
Le Comité de la Société suisse de plaies et cicatrisation (SAfW), section suisse alémanique, a développé dans ce but ce profil de la spécialiste en plaies et cicatrisation. Le comité de la SAfW – section romande a validé ce profil et en a adapté légèrement le contenu dans la version française pour qu'il réponde au mieux à la réalité du terrain clinique en Suisse Romande.

2. Profil professionnel

Considérant l'étendue des formations proposées au sujet de la prise en charge des plaies chroniques, il est important de s'assurer que la formation dans le domaine des «plaies» soit reconnue par la SAfW.

La définition proposée ici s'applique aux infirmiers/infirmières diplômés ainsi qu'aux médecins.

Celles-ci peuvent avoir suivi une formation continue spécifique:

Niveaux de formation	Description des compétences d'après le document «Positionnement des examens fédéraux du système de santé dans la systématique de formation» (OdASanté, 2016)
Formation universitaire / Haute-école: > Diplôme universitaire avec point fort traitement des plaies (PhD, MSc) > HES avec point fort traitement des plaies (MSc, MAS, DAS) ou eMBA avec le focus ZWM	> Complexité: extrêmement complexe > Dynamique: situations évoluant fortement > Prédictibilité: peu prédictible > Autonomie: prise de décision autonome > Créativité: nouveaux buts et plans thérapeutiques > Responsabilité: responsabilité décisionnelle
Formation universitaire / Haute-école: > Diplôme universitaire avec point fort traitement des plaies (BSc) > HES avec point fort traitement des plaies (BSc, CAS) *Formation non-universitaire:* > Spécialiste en plaies et cicatrisation dipl. SAfW D-CH > Wundmanagerin certifiée ZWM® sur la base de §64GuKG > Thérapeute des plaies ICW (Allemagne) > ES avec point fort traitement des plaies	> Complexité: très complexe > Dynamique: situations pouvant évoluer > Prédictibilité: relativement prédictible > Autonomie: adaptation autonome > Créativité: nouveaux plans thérapeutiques > Responsabilité: responsabilité du traitement judicieux
Formation non-universitaire: > WUN – Kurs SAfW D-CH > Expert des plaies ICW (Allemagne) > DU* Plaies (France) > Cours plaies SSSCI-SAfW, Bellinzona > ABC des Plaies – Genève > Formations semblables * selon l'université	> Complexité: complexe > Dynamique: situations généralement stables > Prédictibilité: généralement prédictible > Autonomie: mise en pratique autonome > Créativité: nouveaux plans thérapeutiques partiels > Responsabilité: responsabilité d'effectuer le traitement

Bien que ces formations continues ne soient par définition pas situées sur un seul et même niveau de formation, il s'agit de formations continues définies et reconnues, conduisant à un niveau de connaissances approfondi dans le domaine de plaies et cicatrisation. Ce savoir seul ne suffit cependant pas pour prétendre à une expertise dans son travail quotidien. Celle-ci est acquise par une pratique et une réflexion quotidienne au sein de son activité professionnelle.

Cela signifie concrètement que pour acquérir des connaissances approfondies, le/la spécialiste plaies et cicatrisation doit pratiquer pendant trois ans au moins un 20% d'activité clinique dans le domaine de plaies et cicatrisation et assurer assidûment sa formation continue.

Il est explicitement indiqué que le seul fait de suivre ponctuellement des formations courtes (même si ces dernières sont cumulées mais n'ont aucune structure progressive) ne justifie pas l'obtention du titre de spécialiste en plaies et cicatrisation. Ces formations sont par contre indispensables pour conserver les connaissances acquises (cf. point 4).

Du fait que les patients porteurs de plaies chroniques sont souvent atteints de maladies et pathologies chroniques, d'autres formations peuvent être utiles au curriculum des spécialistes en plaies et cicatrisation. Exemples:

> Spécialisation médicale comme par exemple dermatologie, chirurgie plastique, angiologie, chirurgie vasculaire, …
> Stomathérapeute
> Infirmier/infirmière clinicienne, Infirmier/infirmière clinicienne spécialisée
> Infirmier/infirmière clinicienne en diabétologie
> Spécialiste en soins oncologiques
> Thérapeutes lymphatiques
> Podologue
> Soins aux personnes âgées, chronicité
> Education thérapeutique
> Soins palliatives
> Antalgie
> Nutrition

3. Tâches et fonction de la spécialiste en plaies et cicatrisation

Celles-ci sont fixées dans le cadre d'un cahier de charges/descriptif de poste, spécifiques pour la spécialiste en plaies et cicatrisation, devant être négociés avec l'employeur sur la base des recommandations suivantes émises par la SAfW.

La spécialiste en plaies et cicatrisation travaille en étroite collaboration avec sa direction, le service de recherche, les spécialistes en plaies et cicatrisation de l'institution et les réseaux existants. Elle porte la responsabilité des secteurs suivants:

Secteurs des soins/de l'équipe:

> **Accompagner** les patients et/ou leur entourage pendant les différentes phases de leur maladie, dans le recouvrement de leur autonomie ou dans le processus d'acceptation de leur problématique chronique

> **Exécuter** ou **soutenir** de travaux de recherche

> **Eduquer** les patients, leur entourage et la population

> **Accompagner, encadrer** l'équipe de soins

> **Coordonner** la prise en charge de patients porteurs de plaies chroniques ou aigues, ciblée sur les principes prophylactiques et thérapeutiques

> **Transmettre** sa propre expérience et son savoir au travers de conférences ou par l'organisation de formations continues au sein ou à l'extérieur de son institution

Secteurs institutionnels et publics:

> **Rédiger** et **contrôler** les protocoles de prise en charge

> **Evaluer** et **corriger** les priorités au niveau prévention, des protocoles de traitement, en développant des normes et des standards

> **Exécuter** les évaluations des produits et matériaux, pour pouvoir définir les besoins de l'Institution

> **Développer** des projets au niveau qualité, recherche et épidémiologie (prévalence et incidence) sur le thème de l'escarre et/ou d'autres plaies

> **Encourager** l'efficience de la qualité du traitement tout en tenant compte des coûts

> **Assurer** les programmes de formation, pour consolider l'unité de doctrine dans la transmission des standards et du savoir actuels

> **Renforcer** le rôle de la spécialiste en plaies et cicatrisation au sein de l'équipe interdisciplinaire en participant activement à la planification et à l'exécution des stratégies nationales et institutionnelles

> **Participer** aux activités nationales et/ou internationales (congrès, séminaires, …), de façon à acquérir, rafraîchir, consolider et partager son savoir et ses expériences

4. Formation continue

Chaque spécialiste en plaies et cicatrisation est responsable de maintenir son niveau de connaissances à jour en participant aux congrès et formations continues nécessaires (au moins 4 jours à 5 – 7 heures, c'est-à-dire 20 à 28 heures annuelles).

Pour ce faire elle dispose des:

1. Congrès nationaux comme ceux de la SAfW (Zurich, Morges, Lugano ou des congrès de la Société faîtière) etc.
2. Congrès internationaux:
   - European Wound Management Association (EWMA)
   - World Union of Wound Healing Societies (WUWHS)
   - WundD.A.CH. (Société faîtière de l'AWA, ICW et SAfW D-CH)
   - Congrès annuel des sociétés plaies et cicatrisation allemandes (ICW, DGfW)
   - Congrès annuel des sociétés plaies et cicatrisation autrichiennes (AWA)
   - Akademie-ZWM (KAMMERLANDER-WFI)
   - Prévention, Education et Recherche en Soins d'Escarres (PERSE), Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations (SFFPC)
   - Autres congrès de sociétés ayant un lien direct avec les soins de plaies par ex.: Association for the Advancement of Wound Care (AAWC), Australian Wound Management Association (Wounds Australia), Diabetic Foot Conference (DFCON), European Burns Association (EBA), European Pressure Ulcer Advisory Panel EPUAP, European Tissue Repair Society (ETRS), etc. … ou indirect avec les soins de plaies par ex.: European Federation of National Associations of Orthopaedics and Traumatology (EFORT), World Alliance for Wound & Lymphedema Care (WAWLC), International Wound Infection Institute (IWII), International Federation of Podiatrists – Fédération Internationale des Podologues (IFP-PFI), Dystrophic Epidermolysis Bullosa Research Association (DEBRA), European Academy of Dermatology and Venereology (EADV), European Council of Enterostoma Therapists ECET, World Council of Enterostoma Therapists WCET), etc.
3. Outil e-learning validé (avec un certificat) par ex. EWMA, EPUAP, WOUNDS international, …
4. Cas cliniques et autres formations, approuvées par la SAfW et enregistrées dans l'outil e-Log de la SAfW

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le profil de la spécialiste en plaies et cicatrisation a été établi en 2014 par le groupe de travail «soins» de la section suisse alémanique de la SAfW:

> Prof. Dr Sebastian Probst, DClinPrac, RN

> Doris von Siebenthal, Pflegeexpertin APN

> Dr méd. Xavier Jordan, FMH medicine interne

> Patrick Bindschedler, Wundmanager zert. ZWM®

> Maria Signer, Dipl. Wundexpertin SAfW, MAS Wound Care

> Elisabeth Kohler, Dipl. Wundexpertin SAfW, MAS Wound Care

> Membre libre du groupe de travail:
Sabine Egg-Luchsinger, Dipl. Pflegefachfrau HF und AZWM®

Ce document a été rédigé et approuvé en 2017 par:

> Le comité de la SAfW section suisse alémanique

> Le comité de la SAfW section Romande

> Gerhard Kammerlander, MBA, akad. BO, DGKP/ZWM®,
Akademie ZWM® (KAMMERLANDER-WFI)

> Comité du groupe d'intérêt suisse des spécialistes en soins de plaies et cicatrisation

Version 2017
Ce document est réexaminé tous les cinq ans.
S'il y a des remarques importantes des membres de la SAfW,
le document pourra être réexaminé plutôt.

Sekretariat SAfW · Sektion D-CH · Bahnhofstrasse 55 · 5001 Aarau
Tel. 0840 555 666 · www.safw.ch · sekretariat@safw.ch

Secrétariat SAfW · Section Romande · 1110 Morges
www.safw-romande.ch · secretariat.safwr@gmail.com